

**Florian Kirchner (avril 17, Paris, Arènes de Lutèce),**  
Chargé du programme «Espèces» au Comité français de l'UICN

Question-clé transcrite et éditée par Anne Teyssède

## Qu'est-ce que la Liste Rouge de l'UICN ?

<https://vimeo.com/288014468>

La Liste Rouge des espèces menacées est une vieille histoire, une histoire qui a commencé il y a plus de 50 ans. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, des personnes se sont aperçues que certaines espèces voyaient leur situation se dégrader, elles s'approchaient de l'extinction. Donc des scientifiques ont éprouvé le besoin de classer les espèces, pour alerter sur l'état de santé d'espèces qui devenaient de plus en plus vulnérables et en danger. Cela a commencé plutôt sur de grandes espèces, comme des mammifères ou des oiseaux, notamment sur la grande faune africaine.

Aujourd'hui, la Liste Rouge est un état des lieux qui est développé par l'UICN, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, qui est une union de plus de 1000 membres dans le monde, ces membres étant près de 100 États, 250 établissements publics et plus de 800 ONG. Donc l'UICN agrège des pouvoirs publics et des organisations non gouvernementales. Le travail de l'UICN, c'est –au service de toutes ces organisations- d'établir des constats et des préconisations pour améliorer la conservation de la nature, à destination de tous les acteurs de conservation de la nature...

Cette liste rouge mondiale des espèces menacées consiste à examiner la situation de chacune des espèces - des plantes, des animaux, sur terre et en mer, des vertébrés comme des « invertébrés » - pour découvrir son risque d'extinction à l'échelle mondiale. Pour faire cela, pour chaque espèce on rassemble l'ensemble des informations disponibles : des rapports scientifiques, des atlas de répartition, tout type de publication, et on réunit des collègues d'experts qui examinent différents critères objectifs. La Liste Rouge est établie grâce à des seuils quantitatifs qui permettent de classer les espèces.

On regarde par exemple les effectifs des populations (en nombre d'individus) : plus une population à un effectif réduit, plus l'espèce a tendance à être menacée. On regarde l'aire de répartition : plus l'aire de répartition est restreinte, plus le risque d'extinction est fort. On peut regarder également la fragmentation de l'aire de répartition, le taux de déclin des espèces et toute une série de critères. Et en confrontant ces espèces à des seuils et à des « sous-conditions », on peut voir si elles se classent comme « vulnérables » -ce qui est le premier stade des espèces menacées-, ou « en danger » -si c'est plus grave-, ou « en danger critique » qui est le stade le plus grave avant l'extinction.

Inversement, il y a aussi beaucoup d'espèces qui ne sont pas menacées, et qu'on classe dans la catégorie des « espèces non menacées ». Et puis, dernière catégorie importante : quand on

n'a pas assez d'informations pour savoir si c'est une espèce est menacée ou pas, on la classe dans la catégorie « données insuffisantes ».

Au final, les résultats permettent d'une part de connaître les espèces menacées qui sont prioritaires pour l'action, d'autre part les espèces pour lesquelles on n'a pas assez d'information, qui sont prioritaires pour l'acquisition de connaissances par la suite – pour des programmes de prospection, par exemple ou de connaissances.

Si l'on regarde les résultats groupe d'espèces par groupe d'espèces, on constate différents taux de menace. Par exemple, tous les mammifères ont été évalués et on peut constater qu'un quart des mammifères sont menacés d'extinction.

Ce qui est intéressant aussi, c'est que cette Liste Rouge nous sert d'indicateur. En réévaluant dans le temps les espèces, à intervalles réguliers et avec la même méthodologie, on peut constater des évolutions. Soit une amélioration, pour des espèces qui vont mieux – c'est le cas pour une espèce médiatique qui est le panda géant, qui était en danger et qui est passé dans la catégorie « vulnérable » ; il a reculé d'un cran, pour s'éloigner de l'extinction, parce qu'il va mieux grâce aux efforts de conservation. Inversement, d'autres espèces sont plus menacées aujourd'hui : la girafe, par exemple, vient de faire son entrée dans la Liste Rouge comme espèce vulnérable – donc premier stade des espèces menacées, alors qu'elle n'avait jamais été considérée comme menacée au sens de la liste rouge, jusqu'à maintenant.

Un point important à propos de l'UICN, c'est que tout ce qui est fait l'est en mobilisant des réseaux de scientifiques, qui ne sont pas des salariés, pas des « staffs » de l'UICN, mais des gens qui travaillent à l'Université, au CNRS en France, au Muséum National d'Histoire Naturelle, etc., et qui, en plus de leurs travaux de recherche, contribuent aux travaux de l'UICN, c'est-à-dire à établir des états des lieux sur l'état de santé des espèces ou des écosystèmes, pour faire des recommandations souvent destinés aux pouvoirs publics.